

COMITÉ DIRECTEUR du CDOS du LOIRET du mardi 12 décembre 2017

Présents : Mmes F. BARATON – E. ROLAND – N. ROS – MM E. BEDU – A. BENHENNA – G. BOUDON – A. BOYER – C. CHARREIRE – A. DHUIVONROUX – F. LANCEROT – R. FLAMENT – P. POMMIER

Excusés : Mme L. BERTAUX, médecin du CDOS – M E. MORIN

Assistent : MM J. ROS, Président d'honneur (arrivé en cours de réunion) – M. ARNOULT – D. BEAULIER (ex-membres)
Mme A. GERARDIN – M. F. GILLES, salariés du CDOS

1°/ HOMOLOGATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR N°6/2017 DU 17 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°/ ASSEMBLEE GENERALE : CONFIRMATION DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Elle se déroulera le 20 février à 18h30 à l'Espace Florian. Remerciement à la mairie de Châteauneuf-sur-Loire.

3°/ RETOUR SUR LES VISITES "VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES"

Le niveau d'intervention devrait être au moins le même que l'an dernier. On partirait sur les deux sites habituels, d'autres sites sont à explorer. Les problèmes de communication et de distribution devraient être résolus. Le calendrier s'annonce compliqué pour les vacances de printemps.

Dans le Loiret, une seule zone en ZRR : Chatillon s/Loire et Briare. Il faudrait démarcher cette zone. Un document existe pour une meilleure présentation des V.O.S.

4°/ CROSS UNSS

Très belle journée dans un beau cadre. Une bonne animation du CDOS avec un atelier "puzzle 2024" que les enfants complétaient à leur arrivée. Les visuels sont importants dans ce type de manifestation. Des améliorations peuvent encore être faites pour la prochaine édition.

La collaboration CDOS/UNSS est bien établie. Elle progresse et amène d'indéniables satisfactions aux deux entités.

5°/ SOIREE "TROPHEE DE LA JEUNESSE"

20 décembre à la maison des sports : USEP, UNSS et FFSU ont été sollicités pour proposer des jeunes à mettre en avant. Deux athlètes doivent être présentes, ils évoqueront le haut niveau mondial et olympique (participations en attente de confirmation). Cela semble bien parti, même si tous les invités tardent à répondre. Les retours, surtout de la part de l'UNSS, sont bons. Le bilan tiendra compte des remarques afin d'amplifier le nouveau projet à mettre en place l'an prochain.

6°/ SIGNATURES DES CONVENTIONS CDOS/UNSS ET CDOS/FRAPS

La convention avec l'UNSS se renouvellera tous les ans. L'inspecteur d'académie est sensible à la présence du CDOS. Il est très preneur d'événements phares et d'animations sur tout le territoire du Loiret. Une idée : un relais avec les flammes passant dans tous les districts de l'UNSS.

La convention avec la FRAPS : le texte a été revu comme proposé lors de la dernière réunion. Elle devrait revenir signée rapidement. Notre collaboration se mettra en place lors du premier trimestre 2018.

7°/ ASSISES DE LA SANTE DE LA VILLE D'ORLEANS

Le CDOS participait aux premières Assises de la Santé d'Orléans. Petite déception quant à la fréquentation, peu de présents malgré l'intérêt de la manifestation, nous eûmes toutefois de nombreuses visites à notre stand. Les informations, arrivées très tardivement, ne permettaient pas, de se libérer facilement. Nous répondrions présents à une éventuelle nouvelle sollicitation.

Pas de retour post événement de la part de la ville malgré la demande. Dommage !

8°/ FORUM SANTE DU CLS 3 PAYS A GIDY

Ce grand rassemblement, organisé par le CLS (Contrat Local de Santé Pays Loire Beauce, Pays Forêt d'Orléans et Pays Sologne Val Sud) regroupait des élus, des médecins, des professionnels de santé de la Grande Couronne d'Orléans. Le CDOS doit trouver à terme toute sa place. Il représente l'ensemble des acteurs sportifs intervenant dans le domaine de la santé.

9°/ ACTION OBESITE

L'action de la Journée Européenne de l'Obésité se tiendra à Saran au château de l'étang, les 13 et 14 avril 2018. Pour prêter notre concours, il faudra être nombreux (accueil : salle des fêtes, annexe, montage/démontage de tentes, surveillance, orientation des visiteurs...)

Le vendredi, à destination des scolaires de la ville ; le samedi : pour tout public.

10°/ VISITE EPHAD ET MJC

Très engagé dans le projet "Sport Santé" cela nous permet de répondre à diverses sollicitations. Récemment, nous avons longuement échangé avec la responsable "activités" d'un EPHAD ainsi qu'avec la directrice d'une MJC rurale. Deux cadres bien différents mais forts intéressants. Que peut ou doit faire le CDOS ? Qu'attend-on de lui ? Actuellement nous poursuivons la phase d'exploration. Le CDOS doit connaître et savoir ce qui se passe dans la vie journalière des uns et des autres, tous publics confondus. Nous devons être capables de répondre aux comités sportifs. Nous avançons, nous arrêtons nos priorités, nos partenariats en fonction des évolutions et des besoins réels entre autre dans le "Sport Santé".

11°/ LA CROIX BLANCHE

L'organisme de secourisme, nous a transmis sa proposition de prestation afin d'intervenir sur le PSC1. Les frais de formation équivalent à ceux proposés par notre ancien prestataire. Les comités départementaux pourraient-ils obtenir des tarifs particuliers en tant que "partenaire privilège" pour des interventions lors de leurs manifestations sportives ? Nous demeurons dans l'attente de la deuxième piste auprès d'une autre fédération : réponse prochainement.

12°/ SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétaire général n'a toujours pas de successeur. Ce rôle important demande une entente quasi-parfaite avec le Président. D'où la difficulté à trouver la bonne personne ! Nous ne relâchons pas nos efforts et restons attentifs à toute opportunité. Il vaut mieux laisser du temps afin d'éviter de se tromper. L'optimisme nous anime.

13°/ POINT TRESORERIE

Pour établir réellement le coût final des VOS, il manque encore quelques frais de déplacement qui restent à intégrer. La téléphonie solutionnée ; reste le photocopieur qui nous coûte très cher. Le nombre de photocopies ne justifie plus la possession d'un appareil aussi performant. Sujet à traiter au mieux.

14°/ QUESTIONS DIVERSES

Pourrait-on envisager un message aux municipalités qui postulent pour l'accueil des équipes pour 2024 ? Uniquement à but informatif car beaucoup de questions restent en suspens. Chacun va vouloir se positionner. Le département et la région communiquent beaucoup, mais comment connaître la marche à suivre ? Quel monde (sportif ou politique) va prendre l'initiative ? A qui reviendra la décision ? Sommes-nous placés ? Le COJO sera-t-il l'interlocuteur ?

Nous nous réjouissons de l'établissement de la convention "Annuaire du Sport" avec le CDOS 86. Elle va être signée et retournée cette semaine.

BasiCompta regroupe plus de 80 associations, abonnées au logiciel. Notre estimation augure la centaine au 1^{er} semestre 2018.

Nécessité de revoir les assurances des locaux ainsi que celles concernant les manifestations. Prévoir une assurance transport et pour les déplacements professionnels pour notre responsable projets.

Réunion se rapportant au CNDS mercredi 13 décembre à la DRDJSCS CVL-L. Nous espérons une réunion avec des informations concrètes sur la future campagne 2018 !

Suite à l'adoption des derniers statuts au CNOSF, lors de l'Assemblée Générale du CROS CVL, le 24 novembre : toutes les fédérations olympiques possèdent 5 voix, alors que les autres fédérations sportives n'en détiennent qu'une seule par discipline. Voilà ce qui ressort de l'adoption des derniers statuts.

Prochaine réunion : date à proposer rapidement par doodle.

La Secrétaire générale adjointe,



Edwige ROLAND

Le Président,



Alain BOYER